



Saison 2018 / 2019

POINTS DE REGLEMENT A RESPECTER

- L'adhérent est inscrit dans un cours, il se présente à ce cours aux horaires indiqués. Il ne pourra pénétrer dans le gymnase que peu de temps avant le début de son cours (ouverture des portes 10 min avant). Il sortira du gymnase à l'issue de son cours. **Merci de respecter les horaires.**
- Il se présente aux cours muni d'une tenue de sport (justaucorps, short, tee-shirt, cycliste, jogging ...). Les cheveux longs sont attachés et le chewing-gum est interdit.
- Les adhérents participant aux manifestations devront avoir la tenue du club, ainsi que leurs CD de musique (individuel et équipe) pour les mouvements en musique.
- Les pénalités de désistement en manifestation sont prises en charge par la famille (hors certificat médical). Ils correspondent aux tarifs des engagements aux différentes compétitions.
- Les parents accompagnant leur enfant resteront dans le hall d'entrée. Ils vérifieront la présence du moniteur avant de quitter l'enceinte du gymnase.
- Toute personne non adhérente à Clamart Gym.92, ou en dehors de ses heures de cours, n'est pas autorisée à pénétrer dans la salle et à monter sur les agrès.
- Tout adhérent s'engage à respecter le matériel mis à sa disposition.
- Clamart Gym.92 n'assurera aucun entraînement pendant les vacances scolaires.
- **Pour des raisons d'organisation de compétitions, de travaux, ou des motifs indépendants de notre volonté, des cours pourront être modifiés ou annulés.**
- **Clamart Gym.92 décline toute responsabilité en cas de pertes, vols ou oublis des affaires personnelles de ses adhérents.**
- Des panneaux d'affichage sont installés au gymnase, vous y trouverez toutes les informations utiles.

Une fois le dossier enregistré,
aucun remboursement ne sera accordé quel qu'en soit le motif.

AUTORISATION PARENTALE

- Autorise Clamart Gym.92 à prendre, le cas échéant, toute mesure rendue nécessaire par mon état de santé ou celui de mon enfant.
- Accepte que les photos prises de moi ou de mon enfant soient publiées sur le site Internet du club ou sur tous les autres documents émanant de Clamart Gym.92.
- **Accepte qu'aucun remboursement ne sera envisagé.**
- Accepte que mon enfant soit transporté par les moyens utilisés par le club afin de se rendre aux différentes manifestations où Clamart Gym.92 participe.

Clamart Gym. 92

Affilié à la Fédération Française de Gymnastique – Reconnu club sportif de Haut Niveau par le Conseil Général des Hauts de Seine
Maison des Sports – Place Jules Hunebelle – 92140 CLAMART

Tél. : 01 46 38 95 08 – Mail : clamart-gymnastique@wanadoo.fr – Site : www.clamartgymnastique.com

Association loi 1901 n°14112272 – Journal Officiel n° 1801 – N° Agrément Jeunesse et Sports 92 S 647 – SIRET 484 848 502 00015

